

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Conseil Scientifique Territorial de Bordeaux		
Catégorie : Aménagement		Source de la saisine : Auto-saisine.
Date de Dépôt : 03/04/19	Date d'examen: 03/0419	
Décision n° 2019-14		
Date de validation officielle : 03/04/2019	Objet : AVIS  <b>Auto-saisine: Examen pour une décision et un avis sur le Document Stratégique de Façade (DSF)</b>	Vote ----- Présents : 10 Représentés : 20 ----- Votes autorisés : 30 Pour : 30 Contre : 0 Abstention 0

### **Contexte de la demande**

Le document stratégique de façade est en cours de consultation par le public jusqu'au 04/06/2019. Il s'agit d'un document programmatique qui va fixer les orientations majeurs de gestion des enjeux marins et maritimes. Le document est composé d'une synthèse et de ses annexes. Il s'agit pour l'instant de réagir au diagnostic proposé à la consultation.

Le vice-président du CSRPN a participé à la réunion d'installation du Comité Régional Biodiversité de la région Nouvelle-Aquitaine (CRP N-A). A cette occasion une présentation du DSF a été faite. A la question de voir associer le CSRPN N-A à la réflexion une réponse fallacieuse a été apportée en séance par le représentant de l'Etat, en disant que cela était fait, ce qui n'est pas le cas.

En conséquence le CSRPN N-A doit s'auto-saisir de ce dossier pour formuler un avis sur son contenu.

L'objectif est :

- De réaliser, via notamment le groupe de travail Mer et Littoral du CSRPN, une synthèse des observations et avis du conseil.
- De procéder à un vote électronique pour pallier l'absence de réunions du conseil d'ici la fin de la consultation (04/06/2019)
- De procéder à l'envoi de cette décision et de l'avis afférant aux commissaires enquêteurs, au préfet de région, au préfet maritime, aux préfets des départements concernés, à la DIRM, à la DREAL, aux DDTM concernées.

### **Examen du CSRPN**

Le rapporteur signale qu'il a déjà observé selon une première lecture rapide des documents (*cf.* DSF) l'absence de nombreux enjeux attestés dans la littérature scientifique du Sud Atlantique.

Les cartes présentées sont lacunaires et « illisibles », ce qui rend dubitatif sur la réalité et l'exhaustivité (relative, certes) des enjeux identifiés (par exemple : pourquoi le Rorqual commun et pas le cachalot ou les baleines à bec ?).

Dans les objectifs stratégiques manquent très crucialement la question des captures accidentelles des cétacés ou celle des algues patrimoniales ou ressources économiques.

Le dossier de synthèse doit être finement analysé pour permettre une compilation des commentaires en découlant et une synthèse visant à exiger le réexamen des questions relatives au Sud Atlantique.

Le président propose de mettre au vote l'auto-saisine du CSRPN pour formuler un avis sur le DSF

Vote

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Puis il propose de mettre au vote le principe d'un vote électronique sur la décision et l'avis qui résultera des travaux et des propositions du GT Mer.

Vote

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Un calendrier très serré est mis en place :

- Retour des observations début mai
- Synthèse et mise en forme de l'avis première semaine de mai.
- Vote électronique de la mi-mai à la 3<sup>ème</sup> semaine de mai.
- Envoi dernière semaine de mai
- Porter à connaissance du CSRPN en séance plénière du 04/06/19.

**Décision du CSRPN N-A (pour AVIS : à rajouter selon le cas de figure)**

**Le CSRPN N-A, réuni en CST de Bordeaux, formule, après délibération et vote à l'unanimité, une décision favorable à l'auto-saisine du dossier relatif au document stratégique de façade (DSF).**

A Bordeaux, le 03 Avril 2019  
Le Président du CSRPN N-A



Laurent CHABROL